



DESTINÉ AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL
MARS 2012

le bulletin du RIOCM



ÉDITORIAL

Bloquer la Bourse pour libérer l'avenir

PAR SÉBASTIEN RIVARD
COORDONNATEUR

Le 16 février dernier, nous étions près de 1000 personnes ayant décidé de bloquer la Bourse de Montréal pour lancer un message clair au gouvernement Charest : vos mesures hypothèquent notre avenir!

Cette action fut un véritable succès et un beau moment de solidarité entre les différents groupes et entre les générations.

En bloquant cette institution financière ainsi que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les militantEs des mouvements communautaire, féministe, syndical et étudiant regroupéEs au sein de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics ont voulu rappeler leur opposition à la hausse des frais de scolarité, à la taxe santé de même qu'à la hausse des tarifs d'hydroélectricité.

Le mouvement communautaire en a plus que soupiré de ramasser les pots cassés des politiques qui favorisent invariablement le même 1 % de la population en appauvrissant la majorité!

Toutes les mesures budgétaires de ce gouvernement n'ont eu pour effet que d'alourdir le fardeau des moins nantiEs. L'augmentation fulgurante du recours aux banques alimentaires est un bon exemple de l'impact de ces politiques.



PHOTO : RIOCM

Les étudiantEs du Québec en appellent aujourd'hui à notre solidarité pour cette grande bataille pour le droit à l'éducation. En augmentant davantage les frais de scolarité, c'est l'accès à l'éducation pour les jeunes issus de familles moins nanties qui sera touché. Le RIOCM et ses membres appuient sans réserve leurs revendications. Soyons avec eux dans cette bataille pour débloquer notre avenir.



Ça se passe maintenant!

PAR CLAUDELLE CYR
AGENTE D'ANALYSE, DE FORMATION ET DE LIAISON



Comme vous le savez peut-être déjà, le Dossier santé Québec (DSQ) sera déployé dans la région de Montréal d'ici quelques semaines (le 2 avril 2012). Nous désirons vous donner quelques informations afin que vous soyez en mesure d'informer vos membres.

Une lettre d'information sera envoyée par la poste dans tous les foyers de Montréal entre le 20 février et le 2 mars. On y trouvera aussi le formulaire de droit de refus.

Au départ, on compte rendre opérationnel tout le domaine du médicament dans les pharmacies communautaires (ce qui veut dire toute pharmacie en dehors des établissements de santé) ainsi que la consultation du DSQ pour la première ligne. Ce ne sont donc pas toutes les composantes du DSQ qui seront en fonction. Le domaine de l'imagerie médicale ainsi que celui des résultats de laboratoire viendront s'ajouter par la suite.

Profils des utilisateurs du DSQ

Les médecins, les pharmaciens, les infirmières, les archivistes médicaux ainsi que les microbiologistes et biochimistes pourront consulter votre DSQ. Un profil d'accès leur sera attribué et, pour chaque consultation au dossier, une signature sera enregistrée.

Droit d'accès

Il sera possible d'avoir accès à son DSQ. Certains services d'archives des établissements de santé de la région de Montréal offriront le service d'accès à votre DSQ. On pourra donc consulter son DSQ en personne ou encore obtenir une copie (moyennant certains frais de reproduction). Au moment d'écrire ces lignes, il était toutefois impossible de savoir quels services d'archives offriront cet accès.

De même, il sera possible d'obtenir, sur demande, la liste de ces intervenants et l'action réalisée.

Il faudra communiquer avec la **responsable de la coordination centrale des demandes d'accès, des rectifications et des plaintes** 400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 300 Montréal (Québec) H3A 1L4.

Droit de refus

Le DSQ a ceci de particulier qu'il ne nécessite pas explicitement votre consentement. Ainsi, à moins d'exprimer votre refus, on tiendra pour acquis que vous avez consenti à son ouverture. C'est ce qu'on appelle le consentement implicite. Il y a des enjeux particuliers en regard de ce dossier et de la confidentialité et le RIOCM encourage donc à la prudence. Ainsi, certaines personnes ne désirent pas que des données sensibles soient accessibles à l'ensemble des professionnels de la santé au Québec.

Pour ce faire, elles doivent signer le formulaire de refus qui sera fourni dans l'enveloppe d'information (ou en le téléchargeant en ligne : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-715-02F.pdf>). On peut aussi remplir le formulaire directement en ligne au lien suivant : <https://refus.dossierdesante.gouv.qc.ca>.

Nous vous rappelons aussi que l'âge légal du consentement aux soins est de 14 ans. Ainsi, adolescentEs de plus de 14 ans doivent eux-mêmes signer leur formulaire. Pour les enfants de moins de 14 ans, le refus appartient aux parents.

ATTENTION!

La période de refus préalable est du 5 au 26 mars 2012.

Par la suite, vous pourrez toujours refuser, mais les informations qui auront été colligées AVANT l'enregistrement de votre refus demeureront dans la banque de données.

Cependant, sauf exception, aucun professionnel de la santé n'aura accès à ces informations.

Lancement du sondage en ligne

Portrait 2012 du milieu communautaire montréalais

PAR SÉBASTIEN RIVARD
COORDONNATEUR

Nous vous annonçons en octobre 2011 le démarrage d'un projet de recherche avec les regroupements d'organismes communautaires montréalais et l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. C'est le RACOR en santé mentale qui a été mandaté pour administrer le déroulement de cette étude. Ce portrait du milieu communautaire montréalais permettra de présenter la réalité montréalaise et les besoins de la population, particulièrement des personnes que les organismes communautaires rejoignent.

Nous avons décidé de réaliser un sondage en ligne pour documenter la situation et nous vous demandons votre collaboration pour le compléter. Le sondage débutera au début du mois de mars 2012. Vous devriez d'ailleurs avoir reçu une invitation par courriel à cet effet.

Nous vous rappelons que ce projet de recherche fait suite aux démarches entreprises par les regroupements montréalais auprès du Réseau public de la santé et des services sociaux. Le fait que la région de Montréal soit perçue comme «riche» est un des facteurs majeurs qui orientent les décisions du gouvernement du Québec. Il faut trouver des moyens pour mieux faire connaître les besoins particuliers de notre région.

Montréal comporte des enjeux particuliers, comme la pauvreté, l'immigration et l'itinérance, pour ne nommer que ceux-ci. Pour le réseau de la santé et des services sociaux et le milieu



▲ Guillaume Seff,
*De l'inconvénient
d'être né, 2008*

communautaire, les défis sont immenses. Nous espérons que cette recherche nous aidera à obtenir davantage de ressources pour répondre aux besoins de la population et des organismes communautaires.

Après-midi de consultation le 24 avril

Cette consultation, qui se déroulera à l'UQAM, complétera le sondage en ligne. Elle réunira l'ensemble du milieu communautaire montréalais en santé et services sociaux et famille. Des rencontres thématiques permettront de valider les résultats du sondage mais aussi d'aller plus loin sur les problématiques montréalaises et les besoins émergents. Nous vous confirmerons sous peu les détails logistiques entourant cette journée.



La Coalition montréalaise pour la survie des services publics organise une action postbudgétaire le 4 avril prochain à 11 h

pour dénoncer l'enlignement néolibéral tant au niveau fédéral que provincial. Il s'agira d'une action de visibilité où l'on compte aussi distribuer des tracts à la population afin de sensibiliser davantage aux impacts importants des coupes dans les services publics pour l'ensemble des citoyens et citoyennes. Le lieu reste à déterminer, cependant nous vous invitons à mettre cette date dès maintenant à votre agenda. C'est un rendez-vous!



La consultation sur les partenariats a porté fruits!

Premier résultat concret de la consultation sur les partenariats en santé publique, réalisée en 2010-2011, le conseil d'administration de l'Agence a décidé en décembre dernier **d'indexer de 2,2% les budgets destinés aux organismes communautaires dans 5 mesures de la DSP** : SIPPE, Écoles et milieux en santé, Lutte aux toxicomanies, Réduction des chutes chez les aînés et ITSS. Les organismes communautaires concernés ont d'ailleurs reçu récemment des lettres à cet effet. La DSP a aussi décidé d'augmenter de 3000\$ le financement de chacune des tables de quartier. Le montant total de cette nouvelle enveloppe s'élève à 280 000\$ pour la région de Montréal.

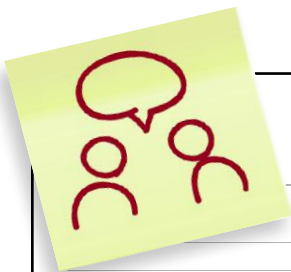
Auparavant, les budgets d'indexation étaient dévolus au développement de nouveaux projets. Cependant, devant

Consultation sur les partenariats en santé publique



la préoccupation du sous-financement soulevée par les organismes qui ont participé à la consultation, la DSP a décidé de changer ses pratiques. C'est une excellente nouvelle!

D'autres travaux sur les balises de gestion du programme de santé publique sont prévus cet hiver. Plusieurs des 9 recommandations issues de la consultation y seront abordées. Le RIOCM s'assurera que tous les organismes communautaires concernés puissent y participer.



la ligne 18 de la partie B de l'annexe E

425			
430			
431			
432			
437	2 ; 2	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	438
436			439

ou hors du Québec.

MÉFIEZ-VOUS DE LA LIGNE 448

de votre rapport d'impôt provincial

Nombre d'enfants à charge	448.1	448	
Impôt et cotisations		450	
		Solde à payer	
		475	
s'il s'élève à moins de 2 \$.	Solde à payer	477	
Attachez votre paiement et le bordereau		479	

CETTE TAXE POURRAIT VOUS
COÛTER CHER !

En 2010, le gouvernement Charest a instauré une nouvelle taxe baptisée « contribution santé ». Celle-ci s'ajoute au paiement des impôts et à la contribution au Fonds des services de santé (FSS) déjà en vigueur.

Chaque contribuable, dès qu'il a un revenu supérieur à 14 410\$, doit inscrire à la ligne 448 de son rapport d'impôt provincial le montant qu'il devra payer. C'est donc dire que chaque adulte ayant un revenu de 14 411 \$ ou plus paiera le même montant de taxe que celui gagnant 100 000 \$ et plus!

Dans le rapport d'impôt :

en 2010 le montant à inscrire à la ligne 448	25\$
en 2011 le montant à inscrire à la ligne 448	100\$
en 2012 le montant à inscrire à la ligne 448	200\$

Quel montant devons-nous inscrire à la ligne 448, pour cette taxe santé, en 2013, 2014, 2015 ????

Le financement des services sociaux et de santé, comme le financement de tous les services publics, ne doit pas se faire par une taxation à montant fixe qui ne tient pas compte du revenu des contribuables. Le financement doit passer par une contribution équitable, en fonction de la capacité de payer de toutes et tous, entreprises et individus.

Et pour cela, le bon sens et la responsabilité sociale commandent que chacun, homme et femme, individu et entreprise, contribue par un **impôt proportionnel à son revenu.**

Demandons l'abolition de la taxe santé parce qu'elle est injuste et inéquitable !



Que pouvons-nous faire?

Pour en savoir plus, suivez La ligne 448 sur www.cssante.com

Cet article est la suite d'une série d'entrevues et de visites chez des organismes membres du RIOCM. Ces portraits d'organismes se veulent un velours à leurs actions, à leur dynamisme et aux convictions qui les animent. C'est également pour que les organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux développent une connaissance mutuelle que le RIOCM a pensé cette série d'articles.

Plus de 25 ans de soutien communautaire

La Maison du Partage d'Youville


PAR MONIQUE MOISAN
RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Lorsqu'on arrive à la Maison du Partage d'Youville un jour de distribution alimentaire, la première chose qui nous frappe, c'est la bonne odeur des aliments. Il y a de tout: produits frais, fruits et légumes, pains et pâtisseries de toutes sortes et même des repas préparés par des bénévoles. On peut y faire ses achats pour trois fois rien, ce qui est une vraie bénédiction quand on est sans le sou. Mais il y a bien plus à la Maison: on y trouve un endroit où tisser des liens, faire des apprentissages, reconstruire sa vie...

Depuis 27 ans, la Maison du Partage d'Youville offre des services de dépannage ainsi que des activités socio-éducatives aux personnes seules et aux familles démunies des quartiers Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri et Petite-Bourgogne. Fondée en juin 1984, elle est la première banque alimentaire de Montréal, ayant vu le jour un mois avant Moisson Montréal. Par l'entremise de ses activités, la Maison crée un réseau de solidarité, d'entraide et de soutien avec ses utilisateurs. Comme l'explique la directrice par intérim, Ann-Edith Daoust: «Nos actions dans la communauté visent à favoriser la socialisation, l'expression et le goût d'apprendre tout en respectant le rythme de chaque personne. Nous voulons contribuer à la création de conditions favorisant la participation et l'implication en vue d'une réinsertion sociale ou professionnelle.»

Des activités socio-éducatives

Un comité de membres utilisateurs a été créé afin de leur donner une voix et un pouvoir sur le fonctionnement de la distribution alimentaire et sur la planification des activités socio-éducatives, notamment: des ateliers de cuisine pour hommes afin de les outiller à mieux consommer et à manger plus sainement; des cours d'anglais mis sur pied à la demande des membres et dont les participants cette année provenaient de plus de dix pays différents; un jardin collectif en pots en collaboration avec la Maison Saint-Colomba; des soupers communautaires explorant les cuisines de par le monde (Haïti, Amérique latine, Asie, Afrique, Italie...); des sorties et autres activités

culturelles et sociales, dont sortie familiale à la Fête des Neiges et visites au musée des Beaux-Arts de Montréal.  Parmi les usagers de la Maison du Partage d'Youville, on compte notamment des personnes seules, surtout des hommes, et des familles monoparentales. Il y a aussi des personnes devant faire des travaux compensatoires et qui trouvent ici non seulement un endroit où socialiser, mais également un endroit pour se ressaisir et s'intégrer à la société. Nombre d'entre elles, une fois les heures de travaux compensatoires terminées, demeurent à la Maison comme bénévoles.




▲ Ann-Edith  Daoust entourée de l'équipe de la Maison Partage d'Youville

PHOTO: ALLEN MCINNIS

Un partenariat avec le milieu

Si la Maison peut faire autant, c'est non seulement grâce à son équipe de personnes salariées et bénévoles, mais aussi grâce à la générosité de ses donateurs, notamment pour les denrées alimentaires. «Si nous sommes en mesure d'offrir autant de qualité, explique Ann-Edith, c'est en partie parce que nous pouvons trier rapidement la nourriture reçue grâce à une équipe de bénévoles et de participants aux travaux compensatoires soucieux du travail bien fait.» En 2010-2011, c'est pas moins de 103 550 kilogrammes d'aliments distribués pour une valeur de 526 000\$. À cela s'ajoute la distribution de vêtements et de meubles auprès de 1 488 ménages. La Maison du Partage d'Youville est bien ancrée dans son milieu depuis sa fondation, mais observe malheureusement une augmentation des besoins: «Nous avons constaté une hausse des familles et des personnes seules démunies dans plusieurs de nos quartiers voisins. Vu le manque d'espace d'entreposage de nos infrastructures et le manque de ressources humaines, il nous est impossible de répondre à toutes ces demandes», explique Ann-Edith. Dans ces temps difficiles, c'est de plusieurs Maisons du Partage d'Youville dont on aurait besoin...

Tout ce que vous voulez savoir sur la démarche d'orientation du RIOCM en quelques phrases !

PAR GABRIELLE PELLETIER ET GERMAINE CHEVRIER
CHARGÉES DE PROJET



C'est avec enthousiasme que je me joins au RIOCM, le temps de poser un regard sur ses 20 années d'existence – bon anniversaire au RIOCM ! – et surtout de l'accompagner tout au long de l'année en coordonnant sa démarche d'orientation vers une nouvelle plateforme de revendications communes.

Pour se connaître un peu plus, je vous dirais que je suis membre de la Coopérative de travail Interface depuis près de trois ans. J'ai développé mon expertise grâce à mon implication professionnelle de près de 25 années – ça ne rajeunit pas... Coudonc! – dans différentes organisations communautaires autonomes, tant locales que provinciales. Fille de la mer, j'ai l'habitude de naviguer à travers les réalités et les défis de la vie d'une organisation. Formée en éducation spécialisée et en intervention, j'aime animer des groupes en mettant l'accent sur les principes d'éducation populaire et la participation de tous.

Je suis donc présente au bureau du RIOCM une journée par semaine. Au plaisir de se rencontrer bientôt!

Germaine Chevrier

LA DÉMARCHE D'ORIENTATION DU RIOCM :

De quoi parle-t-on ?

Lors de l'AGA 2011, il a été décidé de mener une enquête terrain auprès des membres dans le cadre du 20^e anniversaire du RIOCM. La démarche a pour but de revoir la plateforme de revendications communes et se terminera en février 2013 avec un congrès d'orientation.

Comment on s'y prend ?

2 principes à retenir :

1. Faciliter la participation du plus grand nombre de membres, de secteurs et de personnes (participantes, conseil d'administration, employéEs).
2. Susciter les débats sur la réalité des groupes communautaires en santé et services sociaux de Montréal.

5 étapes importantes :

1. **Première consultation – Sondage en ligne –**
Durant la première semaine du mois de mars, vous recevrez par courriel un sondage en ligne



À temps partagé entre la Coalition des TROC et le RIOCM, je suis arrivée en poste en janvier 2012, à titre de chargée de projet, de pair avec Germaine Chevrier. Originnaire de l'Outaouais, je suis formée en sociologie et en communications. C'est à titre d'intervenante dans un organisme venant en aide aux personnes vivant avec des problématiques en santé mentale que j'ai entamé mon parcours au sein du milieu communautaire, pour ensuite travailler à titre d'agente de liaison et de développement communautaire à la Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais. Lors de mon entrée en poste, les organismes communautaires en santé et services sociaux entamaient la campagne « Non à la Convention ». C'est autour d'enjeux rassembleurs de la sorte, nécessitant des analyses, des débats et des réflexions collectives que j'apprécie mon travail : je serai servie au sein du RIOCM !

À très bientôt, je l'espère!

Gabrielle Pelletier

à compléter avec vos membres, votre conseil d'administration et votre équipe (selon votre processus décisionnel). Vos réponses permettront de dégager les grands thèmes de rencontres consultatives qui auront lieu ce printemps.

2. **Gala 20^e** – Venez fêter le 20^e anniversaire du RIOCM le jeudi 3 mai, au Théâtre Plaza, dès 17 h. Des informations suivront sous peu www.riocm.ca / 514-277-1118.

3. **Deuxième consultation – Rencontres consultatives printanières** – À la fin avril, vous serez invitéEs à participer à des rencontres consultatives sur des thèmes ressortis du sondage. Vous aurez l'occasion de peaufiner notre analyse sur les enjeux de l'heure qui touchent les groupes communautaires en santé et services sociaux de Montréal.

4. **Assemblée générale annuelle** – Au mois d'octobre, nous profiterons de l'AGA du RIOCM pour vous faire un compte-rendu de la démarche et vous transmettre un document d'orientation incluant des questions préparatoires au congrès d'orientation.

5. **Congrès d'orientation** – Dans un an, en février 2013, vous serez conviéEs à un congrès d'orientation qui permettra de dégager les éléments de la nouvelle plateforme de revendications du RIOCM. C'est un rendez-vous!

C'est donc une année de fête, de réflexion et de discussion qui s'entame avec un RIOCM-Montréal en mouvement et mobilisé!

PHOTO : MARTIN CHAMBERLAND



Départ de David Levine de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Nous avons été surpris d'apprendre la semaine dernière le départ précipité du PDG de l'Agence de Montréal, Monsieur David Levine, qui occupait ce poste depuis 2002.

Après le récent départ de Richard Lessard, directeur de la santé publique, c'est un deuxième personnage important du réseau de la santé et des services sociaux qui quitte ses fonctions. M. Levine a piloté la dernière réforme en santé et services sociaux qui, depuis 2004, a amené la création des 12 CSSS de la région de Montréal.

Le RIOCM a souvent critiqué le travail de l'Agence, mais a aussi apprécié, sous la gouverne de M. Levine, l'adoption du premier cadre de référence sur les organismes communautaires et celle du cadre de financement régional pour le soutien à la mission.

Nous espérons que les bonnes relations de travail avec l'Agence se poursuivront avec la personne qui lui succédera. À l'aube d'une grande campagne sur le financement des organismes communautaires et des services sociaux publics, le RIOCM espère que le gouvernement Charest nommera une personne qui saura comprendre Montréal et relever les défis pour répondre aux besoins de sa population et réduire les inégalités sociales.

PAR SÉBASTIEN RIVARD

Mobilisation pour le rehaussement du financement de la mission

Soyez prêt!

PAR CLAUDELLE CYR
AGENTE D'ANALYSE, DE FORMATION ET DE LIAISON

Comme nous vous l'avons déjà annoncé, nous entamons une campagne nationale de mobilisation pour un rehaussement du financement de la mission des organismes communautaires et une meilleure accessibilité aux services publics. Organisée par la Coalition des tables régionales des organismes communautaires (CTROC), la campagne sera aussi menée conjointement avec la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (la Table) pour la partie financière.

Cette campagne a débuté avec un appel aux organismes afin qu'ils envoient une copie de leur demande PSOC à la ministre Vien et elle s'échelonne jusqu'au printemps 2013. La CTROC et la Table ont prévu une sortie publique pré-budgétaire sur nos attentes en regard du budget 2012, de même qu'une réaction post-budgétaire. Des actions nationales sont à prévoir et un plan de mobilisation comprenant des moyens concrets et un échéancier global est en préparation. Des actions auront aussi lieu au niveau régional, et ce dès le 20 mars, date du prochain CA de l'Agence. Vous serez donc interpellés très rapidement.

Un automne 2012 qui sera chaud!

Dès le retour des vacances d'été, une campagne de pétitions s'organisera au niveau local. Nous

visons à faire déposer une pétition par circonscription pour un total de 125, et ce, tout au long de l'automne. De même, chaque région pourrait être appelée à envoyer une missive à la ministre Vien durant cette période, lui rappelant l'importance de faire ses représentations au ministre des Finances et au Conseil du trésor pour qu'ils tiennent compte de nos demandes lors du budget de 2013. Finalement, des opérations tractage pourraient avoir lieu tout au long de l'automne.

Une tournée du Québec s'organise

À l'instar de la «caravane du FRAPRU», la CTROC partira en tournée dans l'ensemble des régions du Québec. Lors de son passage, nous comptons organiser des actions dérangeantes et déstabilisantes. Le but est d'augmenter la pression en vue du budget qui sera déposé vers la fin mars, début avril 2013.

Une grande manifestation nationale

Une manifestation nationale rassemblant les organismes communautaires en santé et services sociaux (et possiblement d'autres secteurs) aura lieu au moment opportun, probablement vers la fin de l'automne. Nous vous ferons parvenir toute l'information nécessaire dès que possible.

Votre participation est essentielle

Comme vous le voyez, cette campagne ne pourra être un succès sans votre participation. Nous vous demanderons de prendre position avec votre conseil d'administration, les membres de la permanence, mais aussi et surtout vos membres. La solidarité est particulièrement nécessaire dans le contexte politique actuel. Nous vous invitons donc à surveiller vos courriels, puisque nous vous tiendrons informés tout au long de l'année.



www.pixmac.com



Pour nous joindre: 65, rue de Castelnau Ouest, bur. 401
Montréal (Québec) H2R 2W3
Téléphone : 514.277.1118 • Télécopieur : 514.277.2333
Courriel : info@riocm.ca • Site web : www.riocm.ca

COORDINATION, RÉDACTION, RÉVISION
ET CORRECTION : Sébastien Rivard,
Claudelle Cyr, Monique Moisan,
Germaine Chevrier, Gabrielle Pelletier
GRAPHISME : Diane Héroux

Votre organisme
n'est pas membre
du RIOCM ?

CLIQUEZ ICI
[www.riocm.ca/
devenir-membre.
html](http://www.riocm.ca/devenir-membre.html)